



Colocviu internațional / Colloque international

*Teoria, practica și didactica
traducerii specializate /
Théorie, pratique et didactique
de la traduction spécialisée*

*Craiova (România / Roumanie)
28-29 mai 2009*

Comunicări / Actes

Sub înaltul patronaj / Sous le haut patronage



Sub patronajul Comisarului european pentru multilingvism
Sous le patronage du Commissaire européen pour le multilinguisme,
Leonard Orban

Organizare și coordonare /
Organisation et coordination



Parteneriat / Partenariat



http://dtil.unilat.org/colocviu_craiova_2009

COLOCVIUL INTERNAȚIONAL TEORIA, PRACTICA ȘI DIDACTICA
TRADUCERII SPECIALIZATE
CRAIOVA (ROMÂNIA), 28-29 MAI 2009

COLLOQUE INTERNATIONAL THEORIE ET DIDACTIQUE DE LA
TRADUCTION SPECIALISEE
CRAIOVA (ROUMANIE), 28-29 MAI 2009

Sub înaltul patronaj / Sous le haut patronage



Sub patronajul Comisarului european pentru multilingvism, Leonard Orban / Sous le patronage du
Commissaire européen pour le multilinguisme, Leonard Orban

Organizare și coordonare / Organisation et coordination



Parteneriat / Partenariat



Uniunea Latină/ Union latine
05/2009
ISBN : 978-9-291220-41-0

Index / Tables des matières

INTRODUCERE	7
AVANT-PROPOS	8
TRADUCEREA SPECIALIZATĂ: STADIUL ACTUAL LA TRADUCTION SPECIALISEE : ETAT DES LIEUX	
<i>Președinta secțiunii / Présidente de la section: Corina CILIANU-LASCU, Academia de Studii Economice, București (România) / Académie d’Etudes Economiques, Bucarest (Roumanie)</i>	
Conferință specială / Conférence spéciale :	
LES TRADUCTEURS CREATEURS : DES SPECIALISTES OU DES PROFESSIONNELS ?	
Yves GAMBIER	9
TEHNOLOGII INOVATIVE DE ACCES PENTRU ASISTAREA TRADUCERII SPECIALIZATE AUTOMATE	
Ioana Andreea STĂNESCU, Antoniu ȘTEFAN, Veronica ȘTEFAN	25
PROFESSIONNALISME ET CONCURRENCE DANS LA TRADUCTION CONTEMPORAINE	
Laura PETRESCU PERLIER	31
TIPOLOGIA TEXTELOR SPECIALIZATE / TYPOLOGIE DES TEXTES SPÉCIALISÉS	
<i>Președinta secțiunii / Présidente de la section : Gabriela SCURTU, Universitatea din Craiova (România) / Université de Craiova (Roumanie)</i>	
LES ENJEUX DE LA PHRASÉOLOGIE EN MATIÈRE DE TRADUCTION SPÉCIALISÉE	
Isabel GONZALEZ REY	40
PREDAREA TRADUCERII SPECIALIZATE	
Mariana BARA	47
ASPECTS DE LA REVISION LINGUISTIQUE ET JURIDIQUE DES TRADUCTIONS D’ARRÊTS DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L’HOMME	
Raluca FENEȘAN	56
LE REPÉRAGE DES PARAMÈTRES DE LINGUISTIQUE TEXTUELLE DANS LA TRADUCTION JURIDIQUE	
Elisabeta NICOLESCU	67

LES MARQUES DE LA NORME DANS LE TEXTES DES LOIS

Ancuța GUȚĂ 78

Președinta secțiunii / Présidente de la section : Georgeta CIOBANU, Universitatea «Tibiscus», Timișoara (România) / Université «Tibiscus», Timișoara (Roumanie)

TRADUCEREA TEXTULUI LINGVISTIC

Corina IFTIMIA, Cristina STANCIU 88

PARTICULARITÉS DE TRADUCTION DU DISCOURS ARTISTIQUE : LE CAS DE L'EXÉGÈSE DE L'ART PLASTIQUE

Dorina PĂNCULESCU, Alice IONESCU 93

RELATIONS D'ÉQUIVALENCE DANS LE TEXTE EN LANGUE DE SPÉCIALITÉ : QUELQUES PROBLÈMES DE TRADUCTION

Anda RĂDULESCU 105

Președinta secțiunii / Présidente de la section : Janetta DRAGHICESCU, Universitatea din Craiova (România) / Université de Craiova (Roumanie)

LA TRADUCTION MÉDICALE – QUELQUES RÉFLEXIONS PORTANT SUR L'EXERCICE DU MÉTIER

Agnieszka ULBRYCH 114

DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES DE SPÉCIALITÉ À L'ENSEIGNEMENT DE LA TRADUCTION SPÉCIALISÉE : LE CAS DE L'ACQUIS COMMUNAUTAIRE EN ROUMAIN

Deliana VASILIU 121

QUELQUES DIFFICULTÉS AUXQUELLES SE HEURTENT LES TRADUCTEURS DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE

Daniela SCORȚAN 127

LES DÉFIS DU FRANÇAIS JURIDIQUE

Eugenia ENACHE 131

CONSIGNES D'UTILISATION D'UN APPAREIL : PARTICULARITÉS DE TRADUCTION EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS

Antoaneta-Carina POPESCU 132

TEORII ALE TRADUCERII SPECIALIZATE / THÉORIES DE LA TRADUCTION SPÉCIALISÉE

Președinta secțiunii: / Présidente de la section: Georgiana LUNGU-BADEA, Universitatea de Vest, Timișoara (România) / Université de l'Ouest, Timișoara (Roumanie)

<i>LES DIFFICULTÉS DE TRADUCTION DES TEXTES DE SCIENCES HUMAINES</i>	
Muguraș CONSTANTINESCU.....	142
<i>FUNȚIA ÎMPRUMUTULUI DIN LIMBA-CULTURA SURSĂ ÎN TRADUCEREA SPECIALIZATĂ</i>	
Cristina TAMAȘ.....	148
<i>LE TRADUCTEUR FACE À LA PARÉMIOLOGIE. CONNAISSANCES ET APPLICATIONS DES TECHNIQUES DE « TRADUCTION PROVERBIALE »</i>	
Béatrice MARTINEZ	154
<i>LE MULTILINGUISME – PRINCIPE FONDAMENTAL DE L’UNION EUROPEENNE</i>	
Bianca Maria Carmen PREDESCU	161
<i>PROBLEMATICA STANDARDIZĂRII TERMINOLOGICE ÎN ȘTIINȚA ȘI TEHNOLOGIA DE VÂRF</i>	
Titela VÎLCEANU.....	170
<i>LIMBAJUL OFICIAL COMUNITAR - ÎNTRE TEORIE ȘI PRACTICĂ</i>	
Rodica ȘTEFAN.....	175
<i>LE MATÉRIEL AUTHENTIQUE. DE LA COMPRÉHENSION À LA TRADUCTION</i>	
Lucreția-Nicoleta BICESCU.....	176
<i>REMARQUES SUR LA TRADUCTION DES MOTS GÉNÉRIQUES</i>	
Andreea-Ramona ANDRONACHE.....	188
<i>Masă rotundă / Table ronde</i>	
<i>ESTE FORMAREA TRADUCĂTORILOR DIN ÎNVĂȚĂMÂNTUL SUPERIOR ADAPTATĂ LA NOILE STANDARDE EUROPENE ? / LA FORMATION DES TRADUCTEURS EST-ELLE ADAPTÉE AUX NOUVELLES NORMES EUROPÉENNES ?</i>	
Moderator / Modérateur : Cristiana - Nicola TEODORESCU, Universitatea din Craiova (România) / Université de Craiova (Roumanie)	
<i>LA FORMATION DE LA COMPETENCE PROFESSIONNELLE DU TRADUCTEUR SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE</i>	
Nataliya GAVRILENKO.....	196
<i>DE LA THÉORIE UNIVERSITAIRE A LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE : MISE EN PLACE D’UNE SIMULATION D’AGENCE DE TRADUCTION</i>	
Sabrina BALDO, Guillaume DE BRÉBISSON.....	202

L'EXPLOITATION DES RESSOURCES WEB DANS LA TRADUCTION – UNE PERSPECTIVE DIDACTIQUE

Mariana PITAR..... 210

Masă rotundă / Table ronde

STATUTUL TRADUCĂTORULUI, RAPORTUL CERERE/OFERTĂ PE PIATA TRADUCERII DIN ROMÂNIA / STATUT DU TRADUCTEUR SPECIALISÉ, RAPPORT OFFRE/DEMANDE SUR LE MARCHÉ DE LA TRADUCTION EN ROUMANIE

Moderator / Modérateur : Cristiana COBLIȘ, Președinta Asociației Traducătorilor din România / Présidente de l'Association des Traducteurs de Roumanie

TENDINTE DE EVOLUTIE A PIETEI DE TRADUCERI DIN ROMANIA 217

Cristiana COBLIȘ Association des Traducteurs de Roumanie 217

LES ENJEUX DE LA PHRASÉOLOGIE EN MATIÈRE DE TRADUCTION SPÉCIALISÉE

Isabel GONZALEZ REY

INTRODUCTION

Chaque langue organise à sa façon les données de l'expérience¹. Cette particularité des langues s'érige en difficulté lorsque s'impose au traducteur² la tâche de transmettre ces données d'un système linguistique à l'autre. En effet, la traduction³ est bien l'art de maîtriser le langage, mais aussi une technique qui cherche à récupérer dans la langue cible l'effet esthétique créé lors de la réception en langue source. Art et technique se conjuguent donc dans le métier du traducteur afin d'obtenir un résultat équivalent dans deux langues en contraste. Au moyen de la traduction, le texte ou le discours de départ reprend naissance grâce au génie du traducteur, se double d'une seconde vie fidèle au sens original. Création et traduction maintiennent un jeu d'équilibre fragile visant à effacer la ligne qui les sépare, au point que la traduction devient à son tour création.

Nous voici donc face au problème essentiel de la traduction : comment rendre les concepts et les images d'une langue à l'autre tout en restant fidèle aux deux pôles de la médiation ? Pour mener une réflexion sur cette problématique, nous avons choisi de le faire sur des éléments précis, à savoir les expressions figées du discours de spécialité. Pour ce faire, nous analyserons d'abord les rapports entre traduction et phraséologie pour aboutir à une étude sur les différentes techniques adoptées par les traducteurs face à des unités phraséologiques concrètes, à savoir les collocations, dans les textes en langues de spécialité.

PHRASÉOLOGIE ET TRADUCTION

La phraséologie d'une langue est rarement perçue dans sa spécificité par le locuteur natif. Elle se rend plutôt visible dans l'acte d'écriture, sous la plume d'un écrivain en quête du mot juste, ou bien dans l'activité contrastive menée par l'apprenant de langues étrangères ou par le traducteur qui butent tous deux contre l'opacité de nombre d'expressions figées dans la langue à apprendre ou à traduire. Pour le traducteur en particulier la phraséologie contenue dans un texte constitue un degré élevé de difficulté⁴, car elle exige de lui une maîtrise langagière complète, depuis la structure formelle des expressions en question jusqu'aux implicites culturels et aux modalités d'emploi qu'elles sous-tendent. Sa compétence phraséologique étant en jeu dans la procédure traductologique, elle est aussi l'indice chez le traducteur d'un esprit ouvert et tolérant, conscient qu'il est que l'expérience commune aux êtres humains peut se traduire différemment d'une langue à l'autre. Écoutons les réflexions faites à ce propos par les spécialistes :

Pour qu'une traduction ne « sente pas la traduction », elle doit respecter la phraséologie de la langue cible (Betty Cohen, 1992 : 505)

..., le traducteur n'est pas seulement confronté à des mots et à des termes dans son travail quotidien, mais à la langue tout entière, avec ses expressions plus ou moins figées et ses phrases stéréotypées (Alain Reichling, 1992 : 485)

..., l'exigence d'idiomaticité serait à la base des efforts de tout traducteur-comme elle serait aussi l'indice d'une maîtrise élevée en langue étrangère... (Yves Gambier, 1992 : 397)

Or la compétence idiomatique ne se limite pas à une simple maîtrise de la langue mais aussi de la culture du pays⁵, d'autant plus que la difficulté qu'implique la connaissance des aspects culturels de la langue cible est parfois accrue par la méconnaissance de ceux de la langue source, comme l'indique

Marcel Voisin (1992 : 57) :

Il n'est pas si aisé de devenir homme de culture dans la sienne propre. Comment y prétendre avec d'autres? (...) Il ne s'agit pas seulement d'être capable de s'approprier la culture de l'autre mais encore de la vivre de l'intérieur en quelque sorte, le niveau de langue devant à la fois permettre cet exploit et l'exprimer le plus spontanément possible.

Mais même en étant en possession du bagage linguistique et culturel nécessaire, le traducteur doit également faire face à la difficulté que comporte tout acte créatif : il se doit de perfectionner son œuvre, comme le fait l'auteur pour son propre ouvrage. L'acte de traduire consiste en l'apport d'une équivalence, mais aussi d'une élucidation critique du texte initial quand celui-ci s'avère trop hermétique. En effet, le traducteur qui se trouve face à une expression figée en langue source doit la transvaser sans contresens en langue cible, tout en cherchant à maintenir le même statut phraséologique de l'énoncé, et de ce fait éviter la paraphrase dans la syntaxe libre. La quête des équivalences entre les expressions figées de différentes langues est bien l'une des tâches les plus laborieuses en traduction, souvent menacée par le manque de correspondances exactes et immédiatement disponibles dans le savoir linguistique du traducteur.

Or, loin de se sentir découragé par un écart apparemment infranchissable entre deux expressions appartenant à des systèmes linguistiques différents, le traducteur doit se soumettre à la cohérence exigée par la langue et la culture cibles, même s'il s'éloigne des formes de la langue d'origine⁶. Car la réussite en traduction se situe dans l'effacement de cette condition même chez le lecteur, qui ne voit que le message. Si celui-ci bute contre les mots, la syntaxe, les images culturelles, la traduction s'avère alors mauvaise. La traduction ne doit donc pas se faire sentir, ni par défaut ni par zèle. L'équilibre parfait entre deux langues, dans une perspective contrastive, n'est certes pas aisé. Cependant, vu que le lecteur se trouve généralement face au texte traduit sans la présence du texte d'origine, la version représente pour lui le seul élément d'estimation valable de la qualité d'une œuvre.

PHRASÉOLOGIE ET LANGUES DE SPÉCIALITÉ

La qualité d'un texte traduit ne cherche pas toujours à avoir le même effet sur le lecteur. Celui-ci n'en retient que ce qui le pousse à le lire. Ainsi l'œuvre littéraire traduite est autrement valorisée qu'un texte technique. Son public en attend un effet esthétique qui est remplacé par un simple besoin d'information en ce qui concerne le second cas. Rédigé dans une langue de spécialité, le texte technique sert plutôt de vecteur à la communication et non plus d'objet de création. La langue employée est généralement définie comme une langue liée à un domaine professionnel: la langue juridique, la langue des affaires, la langue de la médecine, etc. Il est évident que ce type de langue véhicule des notions propres du domaine en question au moyen d'une terminologie et d'une syntaxe particulières. Or les langues de spécialité sont bien là pour nous rappeler que leurs domaines de connaissances exigent une terminologie et une phraséologie propres. L'analyse de la nature terminologique et phraséologique contenue dans les textes spécialisés détermine le degré de discrimination des notions spécifiques au domaine. Les éléments collocatifs aident à préciser tel concept et à le distinguer de tel autre, comme l'indique Mary Snell-Hornby (1988 : 124)⁷ : « plus le texte est spécialisé, plus la situation est spécifique, et plus le style personnel s'estompe pour laisser la place à une langue contrainte par des conventions de groupe ». Or cette langue contrainte, dite phraséologique, est porteuse non seulement des notions qui sous-tendent le domaine de connaissances mais aussi des éléments structuraux qui le vertèbrent⁸.

Pour le rédacteur d'un texte, bien rédiger représente la mise en page d'un discours bien organisé, bâti sur une thématique préétablie. L'appel aux connaissances sur le sujet à traiter constitue une première étape, tandis que l'organisation notionnelle de ces savoirs en représente une deuxième. Par contre, le transvasement des concepts ainsi organisés à l'expression écrite munit l'auteur du texte d'un pouvoir de choix qui rend périlleux son travail d'écriture. L'exercice de style qu'il doit réaliser place

l'expression au centre du problème. Il est évident que la phraséologie à employer sera déterminée par le type de discours tenu. Ainsi, une lettre commerciale présente des contraintes linguistiques qui lui sont propres (formules de correspondance, de politesse), tandis qu'un rapport ou un article de presse en offre d'autres bien différentes. Les conditions de production des discours imposent donc au rédacteur diverses obligations qui lui demandent de tenir compte des lois du genre. Selon Y. Gambier (1992 : 399), « tout mot ou terme ne fonctionne qu'en co-occurrence avec d'autres, voisinages plus ou moins habituels, fréquents, répétitifs ».

LES COLLOCATIONS EN LANGUES DE SPÉCIALITÉ

Parmi l'ensemble des expressions figées les collocations sont les plus intéressantes de toutes pour la mise en place d'une bonne compétence dans la production des discours. Ces ensembles de mots ne constituent pas des associations fortuites, mais ils sont composés de termes qui entretiennent entre eux des rapports privilégiés, de telle manière que l'apparition d'un des éléments laisse prévoir celle des autres qui l'accompagnent d'ordinaire dans un contexte déterminé. C'est pourquoi ces groupes de mots sont dits également « groupes préférentiels » car l'agencement des termes suit un ordre prévisible imposé par l'usage et qui trouve rarement une justification dans la langue. Ainsi on préfère dire *grièvement blessé*, mais *gravement malade* ⁹.

En langue maternelle, les collocations représentent des unités à maîtriser pour une bonne rédaction. Ceci est particulièrement évident dans le style journalistique où les bévues linguistiques d'un auteur compromettent sérieusement la qualité de son article en lui ôtant tout intérêt même si le thème mérite l'attention du public. Marie Estripeaut-Bourjac (2000: 81) parle de « dérapage sémantique » lorsqu'il y a faute, ou de « surinflation de la formule », lorsque l'effet est voulu, comme dans l'exemple *prendre (un pays) en otage*.

En abordant les collocations, le rédacteur fait face aux mécanismes mis en place dans la construction du sens, tels qu'ils sont employés dans la composition du discours. L'activité discursive est indissociable des conditions de production (type de message, canal, récepteur...). Savoir bien rédiger, c'est savoir s'adapter à ces conditions puisqu'elles déterminent le style à employer, chacune des fonctions de la communication contribuant à typer un discours. La notion de style est bien souvent définie, surtout du point de vue littéraire, comme l'expression personnelle d'un auteur dont l'écriture se présente sous la forme d'un écart par rapport à la norme. Par conséquent, l'idée d'individualité, de distinction sous-jacente à cette définition va à l'encontre de la notion de phraséologie, comprise comme l'ensemble des préfabriqués du discours. Or, du point de vue de la typologie textuelle et discursive, il existe une classification des styles en accord avec les paramètres et les contraintes de la communication. Quand on parle donc de style en phraséologie, on se réfère à l'ensemble des tournures exigées par un texte ou un discours donné.

Un rédacteur en langue source se trouve toujours à la recherche des cooccurrents exacts appartenant à un domaine d'expérience¹⁰ ; il se pose la même question à toutes les occasions: « Quel nom ou quel verbe va avec ce terme ? » pour exprimer telle ou telle idée. Ainsi, l'idée de base peut correspondre à un terme générique simple comme *finir* ou *terminer*, ou bien à des termes complexes du même ordre hyponymique comme *mettre fin à* ou *mener à terme*. Cependant le degré de style du rédacteur apparaît dans la quantité d'expressions hyperonymiques correspondantes aux séquences antérieures, selon le contour lexical impliqué, de telle sorte qu'il préférera dire qu'*on arrête un projet*, qu'*on cesse le feu*, qu'*on épuise un stock*, qu'*on conclut un marché*, qu'*on règle une affaire* ou encore qu'*on résolve un problème*. Les collocations obtenues (*arrêter un projet*, *cesser le feu*, *épuiser un stock*, *conclure un marché*, *régler une affaire*, *résoudre un problème*) traduisent bien plus exactement l'idée à transmettre que les hyponymes *finir* ou *terminer* une action *n*. Par ailleurs, il n'existe pas de synonymie parfaite entre les génériques et les spécifiques correspondants car chacun se charge d'apporter des nuances de sens,

souvent d'une nature métaphorique mise au service d'une expressivité stylistique qui vise non seulement un découpage bien net des réalités désignées mais aussi l'adhésion du public. Ainsi, « les prix flambent » constitue une façon de parler beaucoup plus expressive que tout autre tournure plus plate, plus commune, telle que « la montée des prix ».

LES COLLOCATIONS EN TRADUCTION SPÉCIALISÉE

Si bien même il n'est plus à démontrer la place qu'occupe la phraséologie (et éventuellement les collocations) dans les discours en langues de spécialité, le problème de sa traduction n'en est pas pour autant résolu¹¹. La prévisibilité de ces expressions, évidente pour un locuteur natif rompu aux pratiques langagières de sa langue maternelle, devient tout à fait imprévisible pour un traducteur en quête d'une expression équivalente en langue cible. En effet, affirmer que ces groupes de mots figés constituent des unités prévisibles, c'est se situer dans la perspective de la possession pleine de la compétence idiomatique d'un usager natif. Or, quand celui-ci se trouve en situation de transcodage d'une langue à une autre, la détermination des termes cooccurrents représente pour lui un obstacle insurmontable du point de vue de l'encodage, car le choix lexical des éléments qui « préfèrent » aller ensemble n'est pas prédictible *à priori* dans une langue donnée, qu'elle soit proche ou éloignée de la langue première. Comment un étranger peut-il deviner qu'en français *on brûle d'admiration*, *on meurt d'envie*, mais * *on ne brûle pas d'envie*. En conséquence, le maniement de ces collocations doit s'acquérir à travers une démarche proprement contrastive, et non pas comme un savoir-faire allant de soi.

Il est évident que c'est dans une perspective plurilingue que la question des collocations prend de l'intérêt, surtout pour un traducteur car savoir qu'en français « on rend visite », en espagnol « se hace una visita », ou en anglais « someone pays a visit » n'est pas toujours évident. Chercher les équivalences, c'est d'abord douter de l'évidence, ne pas tomber dans le piège du mot à mot. Pour ce faire, il faut être à même de repérer dans la langue d'origine ces séquences figées et surtout d'avoir soi-même une conscience stylistique des genres. Ainsi on sait combien des tournures telles que « les actions s'effondrent », « les cours s'effritent » ou « les prix flambent » sont propres au langage des journalistes ou des analystes économiques.

La maîtrise de la phraséologie s'impose donc au traducteur dès son approche au discours en langue source. Il va de soi qu'il lui faut également maîtriser celle de la langue cible. C'est ce parcours que nous allons analyser maintenant à travers différents cas de figure, afin d'en dégager les jalons dans une procédure qui met à rude épreuve tout le métier de traducteur.

OUTILS ET TECHNIQUES DANS LA TRADUCTION DES COLLOCATIONS

« En langues de spécialité tout semble figé » affirme Danielle Candel (1995 : 168). Ce constat pourrait apparemment constituer un atout pour le traducteur, tentés que nous sommes de croire que tout texte figé est plus facile à traduire qu'un discours en combinatoire libre. Or il n'en est rien. En fait, le premier problème qui se pose à lui est celui du nombre de langues de spécialité qui existent dans l'ensemble d'un système linguistique donné. On peut en déduire facilement la conséquence: il existe autant de terminologies et de phraséologies qu'il y a de domaines de spécialités. En outre, chaque domaine est pourvu d'une dimension heuristique et procéduelle qui dote le domaine de notions et de procédés qui le font avancer. Il s'agit donc de champs en mouvement permanent qui exigent au traducteur des connaissances poussées et actualisées non seulement sur le plan des connaissances mais aussi sur le plan linguistique. Cet état des faits lui impose donc le besoin de se spécialiser lui-même dans un ou deux domaines, tout au plus.

Un fois spécialisé dans un terrain déterminé, le traducteur rencontre d'autres difficultés concernant les éléments d'appui à la traduction. Du point de vue de la rétention mémorielle, maîtriser les collocations en langues de spécialité représente pour lui un effort énorme, par ailleurs inutile. Mieux lui vaut se munir de stratégies pour réussir à les reconnaître et à les traiter différemment des autres unités figées du discours dans le décodage. Pour ce faire, il reste tout un apprentissage à effectuer. Il lui est recommandé de se munir de lectures abondantes sur le même sujet aussi bien en langue source qu'en langue cible afin de repérer la terminologie et la phraséologie les plus récurrentes dans les deux. Bien sûr, il existe sur le marché des publications terminologiques (glossaires, lexiques, dictionnaires) sur support papier ou informatisées. Le maniement du style dans la langue maternelle ou étrangère reçoit une aide considérable de ce genre d'outils, mais ceux-ci ne peuvent subvenir à tous les besoins d'un traducteur. Les listes de mots ou d'expressions, et leurs équivalences dans d'autres langues, nous conduiraient à des discours artificiels, voire incohérents s'il y manque la présence d'une compétence linguistique et phraséologique mise en place d'une façon active et personnelle chez le traducteur. La nécessité d'une terminologie et d'une phraséologie précises qui ne contreviennent pas au sens s'impose et pousse les traductologues à élaborer leurs propres banques de données informatisées pour subvenir à leurs besoins. Ainsi le résumé Bruno de Bessé (1992 : 11) :

De telles associations [les collocations] ne viennent toutefois pas toujours d'elles-mêmes à l'esprit du traducteur ou de l'interprète. C'est la raison pour laquelle la phraséologie propre à chaque domaine et à chaque terme fait l'objet d'une demande des utilisateurs d'outils terminographiques. A preuve les fichiers de tournures et d'expressions que se constituent les traducteurs, faute de trouver ces informations dans les outils terminographiques.

Ceci dit, les difficultés peuvent augmenter, surtout dans des domaines où les termes sont encore en voie de lexicalisation. Ce genre de composés prolifère à des stades où le domaine présente une mouvance dans son avancement scientifique. Les progrès se traduisent par de nouvelles dénominations qui doivent être acceptées d'abord par la communauté scientifique concernée. Au départ, leur diffusion se fait de façon instable dans la langue source. D'où l'incertitude du traducteur qui les aborde en premier lieu, dérouté qu'il est par l'instabilité des termes. Au début, la tendance à l'emprunt et au calque représente une issue, mais très vite, une dénomination propre en langue cible devient nécessaire, surtout si l'on est conscient du rôle que jouent les médias dans le succès de la consolidation de ces expressions. De ce fait, la responsabilité du traducteur dans la création d'un néologisme est grande, et il se doit de bien réfléchir aux conséquences qu'aura son choix sur l'évolution du domaine scientifique en question.

Cependant tout le problème de la traduction des collocations en langues de spécialités ne se limite pas à une simple question de vocabulaire et de correspondances. L'environnement d'une expression, ou encore son contexte, importe autant que l'expression en elle-même. Ainsi, face à un texte portant sur une thématique précise –par exemple un texte juridique centré sur les conditions d'un accord–, le traducteur doit s'attendre à rencontrer la famille d'expressions qui accompagne généralement cette notion. Du point de vue de l'entourage lexical, il peut se trouver face à différents types d'accord : un *accord-cadre*, un *accord de paiement*, un *accord à l'amiable*, un *accord «de gré à gré»*, des *accords bilatéraux*, des *accords multilatéraux*, etc. ; à différentes actions: *négoier un accord*, *passer/signer un accord*, *respecter un accord*, *rompre/conclure un accord*, etc. Sur le plan sémantique il doit également maîtriser les expressions synonymiques, si les nuances lui permettent de les employer : *signer un accord* = *signer un contrat* = *signer un pacte* = *signer un traité*... Sur le plan discursif, il doit également être attentif à la bonne interprétation des faits : *rendre un objet prêté* renvoie au *contrat de prêt*, *louer un appartement* renvoie au *contrat de bail*, le *montant d'une prime* au *contrat d'assurance*, etc. La maîtrise des collocations chez un traducteur n'est donc pas linéaire, mais en réseau. Il ne s'agit pas seulement de faire des listes d'expressions avec leurs équivalents, mais de les mettre en rapport avec un concept précis à l'intérieur d'un domaine de spécialité. Les propos de Bruno de Bessé vont dans ce sens (1992 : 11) :

Pour permettre au traducteur et à l'interprète de trouver rapidement, pour chaque terme, la phraséologie appropriée et leur éviter les calques, il conviendrait de donner au contexte une fonction et une

dimension nouvelles en y incorporant des listes de cooccurrents, accompagnées le cas échéant d'exemples d'emploi.

CONCLUSION

La phraséologie joue un rôle fondamental dans la composition des discours professionnels, construits au moyen de séquences figées qui en vertèbre le sens et la structure. En effet, aussi bien le rédacteur de presse, le critique littéraire, le spécialiste en textes règlementaires qu'un individu quelconque en quête de style peuvent en avoir besoin. En fait, la maîtrise des expressions figées, surtout des collocations, dans une langue donnée, qu'elle soit maternelle ou étrangère, représente une aide considérable à la rédaction dans cette langue en question. Ce fait, dès le départ, conditionne tous les problèmes de la traduction de ces textes dans une langue cible qui, elle aussi, gère ses discours sur ce même principe d'idiomaticité. Or, malgré l'apparent obstacle que représente ce principe, il est possible de transvaser les expressions d'une langue à l'autre grâce aux différentes techniques que tout traducteur se doit de posséder.

Ce principe est, en outre, de rigueur aussi bien en traduction générale qu'en traduction spécialisée. En effet, les collocations présentes dans les discours techniques sont incontournables. De ce fait, si un rédacteur en langue maternelle ne peut s'en dispenser, un traducteur peut encore moins y échapper, qu'elles soient consolidées ou en voie de lexicalisation, dans son savoir-faire en tant que médiateur de la communication entre plusieurs systèmes linguistiques. Nous concluons sur cette idée avec les propos, toujours si opportuns, de Bruno de Bessé (1992 : 9):

Toute traduction, comme toute interprétation, doit présenter le même degré d'authenticité et de spécialisation que l'énoncé de départ, que celui-ci relève de la langue générale ou des langues de spécialité. Le traducteur et l'interprète sont donc constamment à la recherche non seulement du mot juste ou du terme exact (la terminologie pertinente) mais aussi de l'expression, de la tournure la plus naturelle, la plus spontanée, la plus idiomatique (la phraséologie appropriée).

NOTES

¹ Ainsi l'affirme André Martinet (1960 : 23).

² Edmond Cary (1986 : 32) nous fait le portrait de ce médiateur qui passe si souvent inaperçu aux yeux des lecteurs: Vous est-il arrivé de songer à celui qui ne peut jamais se laisser emporter par la lecture, qui n'a jamais le droit de glisser, qui doit sonder chaque mot jusqu'en ses profondeurs sans perdre pour autant le mouvement qui anime le texte et qui vous avait entraîné, heureux lecteur, qui doit fouiller les racines sans ternir le bruissement du feuillage - nous avons nommé le traducteur.

³ Gabrielle Scurtu (2008 : 214) nous fournit une définition complète de la traduction: En effet, la traduction est un processus qui permet de passer d'une langue à une autre, invitant le traducteur ou l'apprenant à comparer deux codes linguistiques, à comprendre et à s'approprier la façon spécifique dont les langues appréhendent la réalité et l'expriment, compte tenu de multiples paramètres, non seulement linguistiques, mais aussi pragmatiques et culturels.

⁴ Le Colloque de Genève, tenu en 1991 à l'ETI (École de Traduction et d'Interprétation de l'Université de Genève) à l'occasion de son 50e anniversaire, a réuni plus de 350 spécialistes pour débattre la place de la phraséologie et de la terminologie en traduction et en interprétation. Les communications présentées sont regroupées dans la revue *Terminologie et traduction* 2/3, 1992.

⁵ Gabrielle Scurtu (2008 : 207) nous rappelle que l'analyse contrastive des langues en contact consiste dans l'interprétation des spécificités idiomatiques et idiosyncrasiques de chacune des langues concernées.

⁶ Parmi les techniques élaborées par les spécialistes les plus réputés en traduction des expressions figées nous pouvons citer les suivantes: l'emprunt, le calque, la traduction littérale, la transposition, la modulation, l'équivalence et l'adaptation, selon Vinay & Darbelnet (1958); la technique de la reproduction, nommée aussi technique de substitution (Wotjak, 1983); la compensation, en cas d'équivalences partielles (Corpas, 2000); la paraphrase ou l'omission (Baker, 1992).

⁷ Citée par Jeanne Dancette (1992 : 198).

⁸ Dans des travaux antérieurs, nous avons démontré à quel point ces domaines étaient structurés par leur phraséologie. Cfr. González Rey 2002 pour le domaine de la bourse, González Rey 2005 pour le domaine de la musique, González Rey 2008 pour le domaine du droit.

⁹ Cfr. « les groupes usuels » chez Charles Bally, 1951 [1909].

¹⁰ Le besoin de bien maîtriser la phraséologie d'une langue se fait particulièrement sentir en traduction des langues de spécialité. En effet, comme l'indique Claude Bocquet (1992 : 283), si dans la phraséologie de la langue générale, "les réflexes que doit acquérir le traducteur sont fonction d'un présupposé culturel, de sa connaissance des tenants et aboutissants historiques de la phraséologie que constituent des couples et des ensembles de mots apparus dans chaque langue, [en langue de spécialité] la chose est plus vraie encore. Emmagasiner dans sa mémoire les références des modèles de discours, c'est d'abord connaître l'histoire et l'histoire des sciences".

¹¹ C'est cette idée que l'on retrouve dans l'affirmation de H. Béjoint et Ph. Thoiron (1992 : 513): "Les collocations sont importantes pour le traducteur et pour le rédacteur en langue de spécialité: leur connaissance est indispensable, car elles permettent la mise en discours de la terminologie".

BIBLIOGRAPHIE

- Baker, M. (1992): *In Other Words*. Londres: Routledge.
- Bally, Ch. (1951) : *Traité de Stylistique française*, vol. I. Genève : Librairie Georg & Cie.
- Béjoint, H. & Thoiron, Ph. (1992) : « Macrostructure et microstructure dans un dictionnaire de collocations en langue de spécialité », *Terminologie et Traduction*, 2/3 ; 513-522
- Bocquet, C. (1992) : « Phraséologie et traduction dans les langues de spécialité », *Terminologie et traduction*, 2/3; 271-284
- Candel, D. (1995) : « Locutions en langues de spécialité », *Cahiers du français contemporains* 2; 151-173.
- Cary, E. (1986) : *Comment faut-il traduire ?* Lille : Presses Universitaires de Lille.
- Cohen, B. (1992) : « Méthodes de repérage et de classement des cooccurrents lexicaux », *Terminologie et traduction*, 2/3; 505-512.
- Corpas Pastor, G. (2000) : « Acerca de la (in)traducibilidad de la fraseología », in *Las lenguas de Europa, estudios de fraseología, fraseografía y traducción*. Granada: Comares; 483-522.
- Dancette, J. (1992) : « La complexité de la langue économique et commerciale au Québec, les défis du traducteur », *Terminologie et traduction*, 2/3; 197-210.
- De Bessé, B. (1992) : « Introduction », *Terminologie et traduction*, 2/3; 9-11.
- Estripeaut-Bourjac, M. (2000) : « Syntagmes figés et prêt-à-imaginer », *Cahiers du P.R.O.H.E.M.I.O.*, 3 ; 73-84.
- Gambier, Y. (1992) : « Socioterminologie et phraséologie : pertinence théorique et méthodologie », *Terminologie et traduction*, 2/3 ; 397-410.
- Gonzalez Rey, M^a I. (2002) : « Contribución a una reflexión sobre las colocaciones », in A. Veiga, M. González Pereira, M. Souto Gómez (eds.), *Léxico y Gramática*. Lugo : Tris Tram ; 155-171.
- Gonzalez Rey, M^a I. (2005) : « La fraseología de la música : la productividad y mutabilidad de sus expresiones fijas », in J. de Dios Luque Durán y A. Pamies Bertrán (eds.), *La creatividad en el lenguaje : colocaciones idiomáticas y fraseología*. Granada : Métodos Ediciones ; 97-120.
- Gonzalez Rey, M^a I. (2008) : « Le rôle de la phraséologie dans la mise en discours de la langue juridique », in G. Conde Tarrío (ed.), *Aspectos formales y discursivos de las expresiones fijas*. Frankfurt am Main : Peter Lang ; 121-140.
- Martinet, A. (1960) : *Éléments de Linguistique générale*. Paris : A. Collins.
- Reichling, A. (1992) : « Le traitement de la phraséologie dans EURODICAUTOM », *Terminologie et traduction*, 2/3; 485-492.
- Roberts, R. P. (1998) : « Phraseology and translation », in Hernández Nistal, P., Bravo Gozalo, J. M^a (coord.): *La traducción: orientaciones lingüísticas y culturales*. Valladolid: Universidad de Valladolid; 61-78.
- Snell-Hornby, M. (1988) : *Translation Studies. An Integrated Approach*. Amsterdam : John Benjamins.
- Scurtu, G. (2008) : « Deux types d'équivalence pour les "expressions figées" ? », in M^a Isabel González Rey (ed.) : *A Multilingual Focus on Contrastive Phraseology and Techniques for Translation*. Hamburg: Verlag Dr. Kovač.
- Vinay, J. P. & Darbelnet, J. (1958) : *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Paris: Didier.
- Voisin, M. (1992) : « La culture, contexte inévitable », *Terminologie et traduction*, 2/3; 57-62.
- Wotjak, G. (1983) : « En torno a la traducción de unidades fraseológicas (con ejemplos tomados del español y del alemán) » en *Linguistische Arbeitsberichte*, 40; 56-80.